

Solutions d'associations

Pour un renouveau de la coopération française

CONSTAT

Trois défis, trois évolutions

L'année 2015 a été marquée par une série d'accords internationaux qui feront date (programme d'action d'Addis-Abeba, adoption des dix-sept Objectifs de développement durable (ODD), accord de Paris sur le climat). En réponse à cela, l'agenda 2030 du développement durable a été inscrit comme priorité de la politique de développement et de solidarité internationale française¹. Conjuguée avec la Loi du 7 juillet 2014 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale, ces décisions offrent l'opportunité d'un véritable **renouvellement des formes de solidarités** associant toutes les parties prenantes de la coopération au développement autour d'enjeux communs et dépassant enfin la logique d'un Nord qui doit aider le Sud.

Ce nouvel agenda mondial pose le **défi des moyens financiers**, de leurs sources et de leurs montants: alors que l'aide publique mondiale atteignait 140 milliards de dollars en 2015, ce sont plusieurs trillions de dollars qu'il faudrait mobiliser en combinant financements publics et privés, financements internationaux et mobilisation des ressources domestiques².

Il pose également le **défi des résultats** : les ambitions de ce nouvel agenda sont rattrapées par la remise en question de l'efficacité et des modalités de l'aide qui peine à atteindre les résultats escomptés par la France et la communauté internationale, mais aussi les résultats des politiques publiques mises en œuvre par les autorités des « pays en développement ».

En parallèle, une reconfiguration profonde du paysage des acteurs et des instruments financiers de la coopération au développement est à l'œuvre.

On constate notamment une présence conséquente des financements venant des « pays émergents » et une arrivée significative des acteurs du secteur privé marchand conjugée à une dynamique de financiarisation de l'aide (fonds d'investissements) dans le but, notamment, de « passer à l'échelle » la délivrance de l'ensemble des biens et services essentiels à destination de la « base de la pyramide ».

Ces trois éléments impactent considérablement nos pratiques de la solidarité internationale. Dès lors se posent les questions de la philosophie et des modalités de coopération entre l'ensemble des parties prenantes des deux côtés de la relation partenariale (pouvoirs publics, sociétés civiles et secteur privé marchand). **Il s'agit bel et bien de renouveler nos pratiques partenariales pour construire de véritables coalitions d'acteurs engagées au service des enjeux des territoires impliqués.** Du chemin reste à faire...

ENJEUX

Construire de nouvelles formes de collaboration

Construire de nouvelles formes de collaborations d'une part entre pouvoirs publics, sociétés civiles et entreprises et d'autre part entre partenaires du Nord et du Sud, suppose de redéfinir les postulats et les règles du jeu pour fédérer les interventions autour de stratégies communes et d'objectifs partagés. Six enjeux peuvent être identifiés :

- **Un partenariat basé sur des enjeux de territoires** : il s'agit d'aller au-delà d'une approche projet à relativement petite échelle et à échéance courte (basée sur des résultats et un cadre financier à 3 ans) pour s'inscrire dans un véritable processus (temps long, et prise en compte des données institutionnelles) contribuant réellement aux dynamiques de changement sociétal et apportant, sur la base des expérimentations opérées, des propositions aux politiques publiques.
- **Construire des alliances complémentaires** qui combinent les capacités et valeurs ajoutées des différentes familles d'acteurs (public, privé, associatif, décentralisé). Ces alliances nécessitent du temps et des moyens de médiation et d'expérimentations. Chaque contexte suppose sa propre configuration d'acteurs. Cela signifie également que chaque acteur y trouve un intérêt et que toute démarche « d'achat de résultats » dominée par des logiques financières, soit proscrite.
- **Accompagner les dynamiques institutionnelles locales** : Dans les pays les moins avancés où l'aide publique prétend se concentrer essentiellement, les processus de décentralisation y sont pour la plupart inachevés avec de faibles moyens financiers alloués aux autorités locales. Il apparaît nécessaire de participer au renforcement des collectivités locales pour qu'elles puissent assumer pleinement leur rôle central, déployer une véritable vision politique de leur territoire et fédérer l'ensemble des acteurs autour de ce projet.
- **Réaffirmer les principes de la souveraineté locale**: Face à la « globalisation » et la « financiarisation » de l'aide, le rôle incontournable des pouvoirs publics, l'appui à l'émergence d'une société civile locale et la construction d'un espace public local, doivent être recherchés par les « parties prenantes extérieures ». Ce positionnement d'appui aux acteurs nationaux renforce la légitimité de la coopération au développement.

- **Se mobiliser autour d'enjeux communs pour renforcer la légitimité de la solidarité** : Les enjeux de société, tels que les dessinent les 17 ODD, transgressent les frontières Nord-Sud (cf. leur dimension universelle). Ils offrent des champs de coopération (lutte contre les inégalités, création d'emplois, accès à la santé, adaptation au changement climatique, etc.) qui renforcent la dimension stratégique des partenariats.
- **Inscrire le secteur associatif dans le dispositif français de l'aide** : Les associations françaises de solidarité internationale détiennent des compétences clés pour accompagner des coalitions d'acteurs et ainsi contribuer à la politique française de développement. Cette valeur ajoutée doit être reconnue et accompagnée de véritables moyens financiers.

SOLUTIONS

Des partenariats stratégiques sur le terrain

Fortes de leurs travaux et prises de positions collectives, les dix associations du Groupe initiatives se sont saisies de ces enjeux et y répondent par des partenariats stratégiques sur le terrain. Elles en tirent des enseignements qu'elles publient dans la série « Traverses » pour alimenter le débat stratégique avec les pouvoirs publics :

- **elles co-construisent des relations partenariales stratégiques basées sur des enjeux de territoire ;**
- **elles relèvent le défi du changement d'échelle avec leurs partenaires ;**
- **elles construisent des coalitions d'acteurs associant les pouvoirs publics, la société civile locale et les entreprises ;**
- **elles accompagnent, en milieu urbain, le renforcement des autorités locales et la construction d'un espace public citoyen.**

Février 2017

Pour demain, les associations ont des idées, rendez-vous sur www.solutionsdassociations.org